

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



Rue Hanoteau, 23 - 6060 Gilly



Mot du directeur	3
Le Bureau	4
Le Conseil d'Administration	4
L'équipe du CRIC	5
Travail de 1ère ligne - les services aux personnes	6
Les Permanences de Premier Accueil.....	6
Le département Parcours d'Intégration	7
Le département Insertion Socio-Professionnelle	10
Le département Socio-Juridique	11
La plateforme sociojuridique.....	11
Les permanences de première ligne	11
Travail de 2ème ligne	12
Le département du Plan Local d'Intégration (PLI)	12
Le département d'Accompagnement des Initiatives Locales.....	13
Séances de sensibilisation à l'interculturel.....	15
Le département Formations.....	16
Le département service de Documentation	17
Le département Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF).....	17
La communication du CRIC.....	19
Le département administratif et logistique.....	19
Le comité de direction	19
Mot du vice-président	20
Mot du président.....	21
Perspectives.....	22

MOT DU DIRECTEUR



L'année 2018 fut assez compliquée à gérer.

Un crash important en termes de subsides a jeté le désarroi au sein du personnel. Confrontés à cette situation, le CA et l'équipe de direction se sont lancés dans un incroyable marathon afin de tenter de trouver des solutions. Les mots avaient été prononcés : « des personnes vont être licenciées ». La concertation avec les syndicats s'est donc opérée.

Pendant presque toute l'année, ce climat délétère a marqué les esprits.

Pourtant, tout le monde a continué à travailler : accompagner, soutenir, coordonner, former, sensibiliser, outiller, stimuler, combattre, s'insurger, encourager et j'en passe.

Au terme d'âpres négociations, la casse fut limitée par rapport aux prévisions du début de l'année 2018. Le CRIC a fait le gros dos et remis du charbon dans la locomotive et tout le monde a accroché ses wagons. Le climat apaisé, nous sommes repartis dans cette folle aventure avec plus d'entrain et d'enthousiasme.

Cette perte de subsides nous a poussés à être plus créatifs encore et à trouver de nouvelles formes de collaboration. Le CRIC s'est réinventé en quelque sorte.

L'année 2018 fut aussi marquée par l'adoption d'un nouveau décret :

On ne parle plus d'origine étrangère, origine a disparu des textes. L'explication viendrait du fait que cela instituait 2 types de Belges : les Belges Belges et les Belges d'origine étrangère...

Le parcours d'intégration a encore évolué, (400h de FLE et 60h de citoyenneté). Les CRI sont dès à présent chargés de réaliser le positionnement en FLE des personnes et last but not least... LES SANCTIONS SONT DESORMAIS APPLICABLES !!!

Les organes officiels (comités de coordination et comité de pilotage), seront élargis car déjà préexistants. L'objectif est de donner plus de transversalité aux matières liées à l'intégration (les cabinets de différentes matières seront associés : santé, logement, emploi...) et une représentation du secteur des ILI est prévue également.

L'année 2019 s'annonce plus sereine avec des projets plein nos valises !

Thierry TOURNOY

Directeur

Le Bureau

Mohamed FEKRIOUI : Président

Rudy PERES : Vice-Président

Serdar KILIC : Trésorier

Mohamed BENACHIR : Secrétaire

Le Conseil d'Administration

Gianfranco AUGELLO, Ville de Fontaine-l'Évêque

Alpaslan BEKLEVIC, Ville de Châtelet

Mohamed BENACHIR, Communauté Maghrébine

Joséphine CAMMARATA, Ville de Farciennes

Mustafa CANER, Communauté turque

Henri COPPENS , CAL

Loïc D'HAeyer, Ville de Fleurus

Emelyne DESCHAMPS, M.I.R.E.C.

Jessica GILLAIN, Ville de Pont-à-Celles

Karine INFANTI, Province du Hainaut

Serdar KILIC, Ville de Charleroi

Thomas PARMENTIER, CPAS Charleroi

Rudy PERES, M.O.C.

Vincent PESTIEAU, F.G.T.B.

Sylvie KASAMBA, U.O.

Pedro RODRIGUEZ, CSC

Laure BARBET, Ville de Charleroi

Mohamed FEKRIOUI, Ville de Charleroi

Alihaydar ARIYILDIZ ,Centre Culturel Alévi du Grand Charleroi

Joëlle VAN GASSE, FUNOC

Mélissa WALKA, Ville d'Aiseau Presles

L'équipe du CRIC

Thierry TOURNOY, Directeur

Gérard DECKERS , Directeur Adjoint

Bruno VIDIC, Directeur Adjoint

Ludovic DI PAOLO, Coordinateur de 1ère ligne

Laura DIEPENDAELE, Assistante de direction

Patricia DE SIMONE, Assistante Gestion des Ressources Humaines

Laurence MAUFROID, Chargée de missions – Parcours d'Intégration

Fatima TOUAT, Assistante sociale

Fatima LAHMIDI, Assistante sociale

Gabrielle BACANAMWO, Assistante sociale

Philippe VOLRAL, Agent de guidance, d'orientation et d'intégration

Marie COTE-PALACIOS, Agente d'accueil

Laurence BERTINCHAMPS, Responsable de projets – Socio-Juridique

Tatiana DE MARTIN, Responsable de projets – Insertion Socio-Professionnelle

Armel MUNSONGO, Assistant de projets – Insertion Socio-Professionnelle

Laura SIMONELLI , Responsable de projets – Plan Local d'Intégration

Fabrice CIACCIA, Responsable de projets – Accompagnement d'Initiatives Locales

Mélanie MAYENCE, Chargée de missions – Accompagnement d'Initiatives Locales

Dursun CANER, Assistant de projets – Accompagnement d'Initiatives Locales

Christian JONIK, Responsable de projets -Service de Documentation

Elsa MALAFOSSE, Responsable du service Communication

Angelica FERULLO, Responsable de projets – Formation

Patricia PAWLINSKI, Secrétaire

Lucia QUALIZZA, Secrétaire

Cindy DUMONT, Assistante chargés de missions

Wivine DREZE, Responsable pédagogique projet AMIF

Mireille D'HAeyer, Responsable administrative projet AMIF

Sabrina SCARINGI, Technicienne de surface

Hasan TALKHOUKHT, Agent d'entretien

TRAVAIL DE 1ÈRE LIGNE

LES SERVICES AUX PERSONNES

Ces services offrent la possibilité aux bénéficiaires de rencontrer les travailleurs de première ligne du CRIC. En effet, les Permanences de Premier Accueil (PPA) ainsi que les départements du Parcours d'Intégration (PI), de l'Insertion Socio-Professionnelle (ISP) et du socio-juridique sont proposés au sein du CRIC.

Photo de l'équipe de 1ère ligne

Les Permanences de Premier Accueil



Ces permanences, actives depuis avril 2017, permettent à toutes les personnes qui le souhaitent d'obtenir les services offerts par un ou plusieurs des 3 départements de première ligne. Les bénéficiaires sont reçus par un travailleur de l'équipe et ce, sans rendez-vous, tous les matins de 9h à 11h30 (sauf le jeudi). Ce premier entretien permet au travailleur social du CRIC d'ouvrir un dossier administratif et de faire un premier bilan de la situation du bénéficiaire. Il programme ensuite un ou plusieurs rendez-vous pour le(s) département(s) adéquat(s) ainsi qu'une orientation vers un service extérieur si cela est nécessaire.

Les permanences sont accessibles aux personnes volontaires (non ciblées par le parcours d'intégration) et francophones. Les personnes ayant l'obligation de suivre le parcours d'intégration et celles ne maîtrisant pas le français doivent prendre rendez-vous via un numéro vert qui leur est spécifiquement dédié. En 2018, 455 personnes ont suivi les permanences de premier accueil.

Au niveau de l'interne et avec l'apparition de ces permanences de premier accueil, le CRIC veut instaurer plus que jamais une politique transversale et collaborative entre chacun des services de première ligne. Depuis 2017, un groupe de travail rassemblant les équipes du parcours d'intégration, du service d'ISP et le département socio-juridique a été mis sur pied pour créer des méthodes de travail communes et des échanges constructifs entre les différents services. Chaque réunion est l'occasion d'établir un dialogue mais aussi de coconstruire les interventions dans le respect des individualités et des compétences de chacun.



Le département Parcours d'Intégration

Le Parcours d'Intégration est considéré au CRIC comme une véritable opportunité d'accompagner les primo-arrivants dans leurs efforts pour s'installer harmonieusement dans leur société d'accueil. Il s'étend sur 18 mois et comprend un module d'accueil réalisé au CRIC et une convention d'accueil encadrant les formations incluses dans le Parcours d'Intégration. Voici, ci-dessous, les éléments qui ont contribué à l'évolution du PI.

Au niveau des bases légales :

- Décret du 28 avril 2016 modifiant le livre II du Code Wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.
- Arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 modifiant le livre III du Code réglementaire wallon relatif à l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère.

Un premier changement a lieu le **11/05/2017**. La circulaire prévue à cet effet reprend les modifications suivantes :

Obligation de signer la convention d'accueil qui reprend les axes :

- Obligatoire :
 - ◊ Suivre une formation à la citoyenneté (minimum 20h) ;
- Selon le(s) besoin(s) constaté(s) :
 - ◊ Suivre des cours d'Alpha/Français Langue Etrangère (minimum 120h) ;
 - ◊ Insertion socioprofessionnelle (minimum 4h).

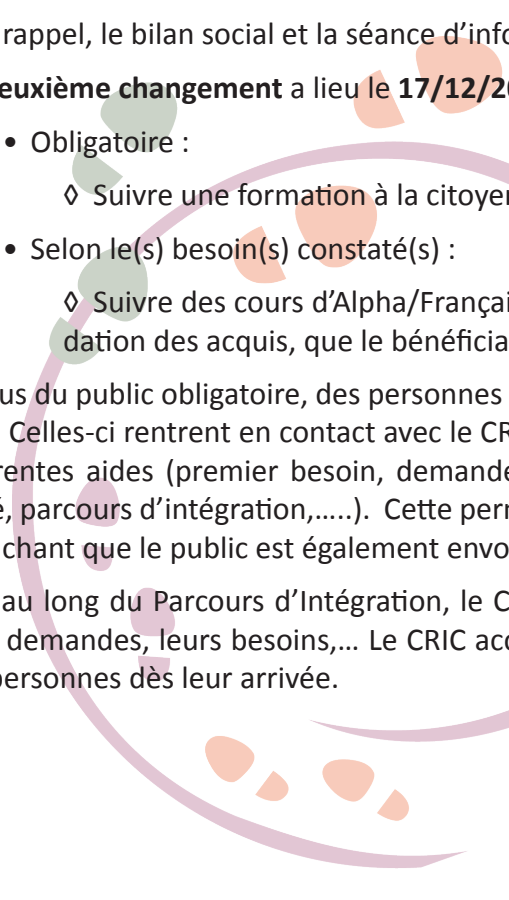
Pour rappel, le bilan social et la séance d'info droits & devoirs restent obligatoires.

Un deuxième changement a lieu le **17/12/2018** et modifie les axes :

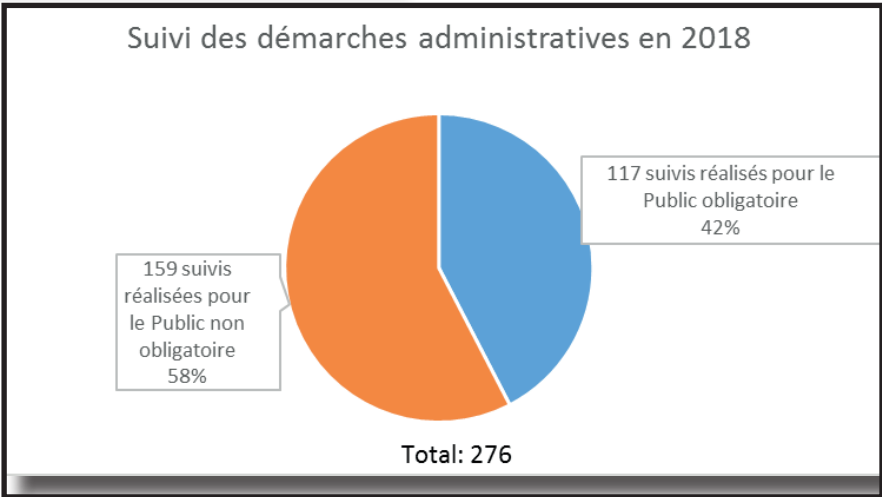
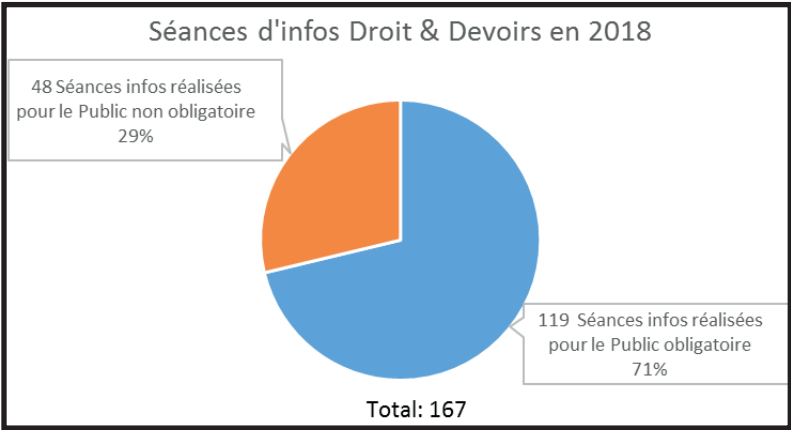
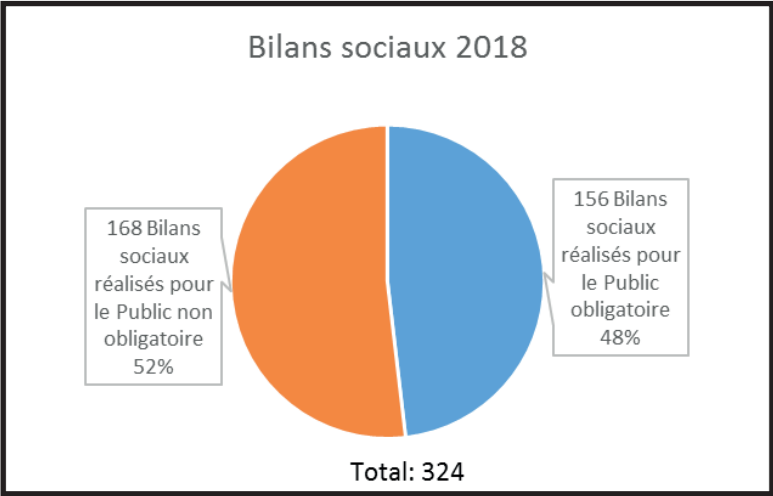
- Obligatoire :
 - ◊ Suivre une formation à la citoyenneté (minimum 60h) ;
- Selon le(s) besoin(s) constaté(s) :
 - ◊ Suivre des cours d'Alpha/Français Langue Etrangère (minimum 400h), ou prouver, par un test de validation des acquis, que le bénéficiaire a atteint le niveau A2 en français au minimum.

En plus du public obligatoire, des personnes suivent volontairement le Parcours d'Intégration pour différentes raisons. Celles-ci rentrent en contact avec le CRIC via la permanence de premier accueil, citée plus haut, afin d'avoir différentes aides (premier besoin, demande de renseignements, démarches administratives, conseil juridique, santé, parcours d'intégration,...). Cette permanence est une porte d'entrée pour suivre le Parcours d'Intégration, en sachant que le public est également envoyé par les Communes, les CPAS, le Forem, les partenaires du CRIC,...

Tout au long du Parcours d'Intégration, le CRIC accompagne les bénéficiaires afin de les orienter et répondre à leurs demandes, leurs besoins,... Le CRIC accorde une importance particulière à l'accueil et à l'accompagnement des personnes dès leur arrivée.



CRIC
Parcours d'Intégration



En 2018, le CRIC poursuit considérablement son travail de « réseautage » initié en 2017.

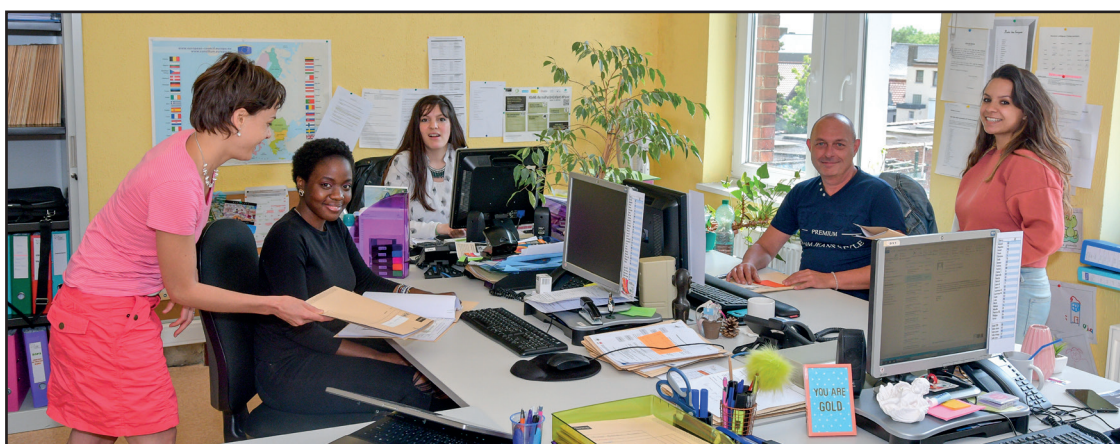
En effet, se voulant « acteur de proximité », le CRIC mobilise une partie de son énergie à aller à la rencontre des associations et des administrations communales de son territoire d'action afin de renforcer ses liens de collaboration et d'œuvrer à une effectivité et cohésion plus grande dans l'aide apportée aux personnes étrangères.

Ces rencontres visent notamment les objectifs suivants :

- Renforcer les connaissances du CRIC quant aux missions et nouveaux projets des associations ;
- Informer les opérateurs des missions générales du CRIC, des permanences de 1^{ère} ligne (socio-juridique, insertion socio-professionnelle, Parcours d'Intégration, Permanence 1^{er} accueil (PPA), permanence écrivain public) ;
- Présenter les nouveaux projets et formations organisés par le CRIC.

En 2018, le CRIC a le plaisir de partager des moments privilégiés avec plus de 60 associations et services communaux.

Dans une perspective d'organisation interne, 2019 sera notamment l'occasion de collationner, dans un programme informatique, les diverses informations reçues et partenariats engendrés afin d'avoir une vision globale et actualisée de la carte d'identité des partenaires.



Le département Insertion Socio-Professionnelle

L'année 2018 est riche en activités pour le département AcorJob et permet au CRIC de rester ciblé sur son double objectif :

- Soutenir et outiller les publics pour les autonomiser dans leurs projets professionnels ;
- Détecter et lever les freins spécifiques qui se présentent à eux dans leurs démarches.

Au-delà des séances collectives et de l'accompagnement habituel, beaucoup de nouveautés, d'ateliers collectifs et individuels, sont mis en place pour répondre aux besoins des publics.

Citons par exemple la création d'ateliers d'Initiation au Français Langue Etrangère, de séances d'accompagnement spécifique pour les demandes d'équivalences de diplôme et d'ateliers d'initiation informatique.

Les ateliers d'Initiation au Français Langue Etrangère

Deux ateliers d'IFLE sont mis en place en 2018 pour répondre au manque de places chez les opérateurs de formation FLE de la région. Ainsi, le public en attente de cours de FLE peut venir au CRIC assister à ces deux modules organisés durant les vacances scolaires d'été et la fin de l'année 2018.

18 personnes ont ainsi bénéficié de ces ateliers prévus pour un public de niveau débutant en Français. L'objectif est, d'une part, de les amener à un niveau A1.1 à l'issue du module et, d'autre part, de travailler sur le thème de l'emploi selon l'expérience de travail acquise dans leur pays d'origine et ce afin de pouvoir les accompagner par la suite.

L'accompagnement pour les équivalences de diplôme

Le service ISP s'est spécialisé dans l'accompagnement des stagiaires pour leur demande d'équivalence de diplôme. Ainsi, en 2018, une dizaine de personnes obtiennent leur équivalence grâce au service AcorJob. Lors de cet accompagnement, le travailleur social constitue le dossier avec le stagiaire et l'envoie au service des équivalences de Bruxelles, tout en privilégiant le contact avec ce dernier pour une meilleure collaboration.

Les ateliers d'initiation à l'informatique

Pour répondre à la demande de nos stagiaires, il est décidé d'impulser des ateliers d'initiation à l'informatique. L'objectif prioritaire est de réduire la fracture numérique qui constitue un frein à la recherche d'emploi et de favoriser l'autonomie des personnes dans leur recherche.

Afin que ces ateliers pratiques soient adaptés aux publics et ciblés sur des démarches concrètes de recherche d'emploi, un module est créé et testé lors d'une phase pilote. Celle-ci s'est terminée et permet d'aboutir à un nouveau service qui sera mis en place en 2019.



Le département Socio-Juridique

Au sein du CRIC, le département Socio-Juridique travaille autour de 2 pôles d'intervention.

La plateforme sociojuridique a été créée il y a 15 ans pour encourager la professionnalisation des acteurs sociaux de la région de Charleroi dans leur travail d'accompagnement sociojuridique auprès des personnes d'origine étrangère.

Cette plateforme réunit trois objectifs principaux :

1) L'organisation de rencontres entre les acteurs sociaux afin de favoriser le travail en réseau.

Chaque année, le réseau est réuni lors d'une assemblée plénière pour faire le point sur les compétences, les besoins en formation et en outils. Ces rencontres permettent de resituer chaque acteur de terrain dans son rôle et ses compétences, renforce les liens et favorise les échanges d'information. Elles permettent également de remettre à jour le guide sociojuridique qui recense les services administratifs de la région de Charleroi ainsi que certains services situés en Wallonie et à Bruxelles traitant de matières spécifiques utiles aux personnes étrangères. Lors de ces réunions, des projets de collaborations et de rencontres se mettent en place dans le but d'échanger les savoirs.

2) Le deuxième objectif est de proposer des formations données par des spécialistes en matière de droit des étrangers.

En 2018, les formations ont porté sur l'accès au travail et l'accompagnement des demandeurs d'emploi au Forem, les droits humains et les politiques migratoires et enfin le secret professionnel.

Ces formations se veulent de plus en plus participatives, ainsi par exemple la formation sur le secret professionnel est suivie d'une après-midi d'ateliers de discussion sur les réalités pratiques des acteurs de terrain.

3) La troisième tâche du département est de répondre aux questions sociojuridiques du réseau, une intervention qui se fait soit par mail, soit par téléphone.

Cette opportunité donnée à nos partenaires est de plus en plus utilisée et permet une circulation plus fluide de l'information juridique à nos bénéficiaires.

Les permanences Socio-Juridiques de première ligne

Chaque lundi après-midi, une permanence de première ligne est organisée en faveur des bénéficiaires. Cette rencontre permet aux personnes étrangères ou d'origine étrangère d'obtenir en direct des informations juridiques préventives, objectives, compréhensibles et de qualité en matière de droit des étrangers.

Les thématiques abordées lors de ces permanences sont principalement les visas, les titres de séjour, le regroupement familial, l'asile, la régularisation, les droits sociaux, les permis de travail, l'obtention de la nationalité belge et le droit international privé.

En 2018, plus de 210 personnes ont reçu ainsi des conseils juridiques sur leur situation et ont pu être orientées. Ces permanences sont gratuites et assurées en toute confidentialité, elles ont un objectif de conseil et d'information précise.

En 2018, un nouveau pôle d'intervention est amorcé, celui des formations juridiques proposées par l'équipe interne du CRIC. Une collaboration du département Socio-Juridique et du service d'Accompagnement des Initiatives Locales a débouché sur une première formation relative à l'initiation au droit des étrangers pour les écrivains publics formés par le PAC de Charleroi. Cette formation sera à nouveau proposée en mai 2019 et peut être désormais proposée aux partenaires qui en auraient besoin.



Le département sociojuridique joue également un rôle en interne pour les collaborateurs du parcours d'intégration qui peuvent se référer aux connaissances juridiques de la juriste dans leur rôle d'accompagnateur social des personnes en cours de parcours.

Enfin, depuis 2017, a été mis en place un système d'intervisions inter-CRI réunissant les acteurs du réseau de Charleroi, Namur et Luxembourg, dans un groupe de discussion juridique dirigée par une spécialiste du droit des étrangers. Ce groupe permet aux membres une connaissance de plus en plus précise des règles de droit, de l'évolution de la jurisprudence et des subtilités pratiques de cette matière compliquée qu'est le droit des étrangers.

TRAVAIL DE 2ÈME LIGNE

Le travail de deuxième ligne est en lien avec les professionnels et actif depuis la création du CRIC. Il s'inscrit dans une dynamique de partenariat avec le secteur associatif et public de la Communauté urbaine de Charleroi. De ce fait, le CRIC assure la coordination avec le réseau de toutes actions relatives au développement du parcours d'intégration (formations en FLE et en citoyenneté, accompagnement en ISP).

Le département du Plan Local d'Intégration (PLI)

Le département

Mis en œuvre depuis plusieurs années, le PLI contribue au développement de la politique d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Il s'inscrit dans une dynamique de travail en réseau et s'articule autour de l'identification partagée de problématiques émergentes, de la définition d'objectifs à atteindre, d'actions et de partenariats basés sur la concertation.

Le Plan Local d'Intégration se construit sur base d'une approche transversale, intersectorielle, de coproduction et de co-évaluation en vue de renforcer les activités d'intégration pour un accès aux droits fondamentaux des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Il implique un travail de coordination associant tous les partenaires et appliquant le principe de la démocratie participative.

Activités

Travail en réseau

En 2018, le Département PLI participe avec son réseau local à la concrétisation de différents projets portant sur une variété de thématiques comme : la santé des personnes migrantes avec la journée Santé du Réseau Migr'en santé, la Journée santé portée par le projet Charleroi Ville santé, la question de la place des Aînés en collaborant dans la mise en place de la Maison des aînés, les droits des Femmes en participant au projet Femmes de mars, notamment à la marche du groupe des « Siffleuses », la participation culturelle des personnes migrantes au travers de focus groupes, les fêtes interculturelles, l'élaboration de l'outil pédagogique « Ma ville, mon quartier », ...

Le département PLI participe également aux différentes plateformes ou groupes de travail des Plans de cohésion sociale à partir duquel des projets ont émergé.

Formation radicalisme à Courcelles

A titre d'exemple, le CRIC a été désigné par la commune de Courcelles pour mettre en place une conférence ainsi qu'un module de formation en matière de prévention du radicalisme à destination des agents communaux, des agents du Plan de cohésion sociale et de ses partenaires.

Ce projet d'envergure mobilise les départements Formation, Communication, PLI et ILI pour sa mise en place et a démarré le 24 octobre pour s'achever le 29 novembre 2018.

Ce cycle de formation commence par une journée inaugurale le 24 octobre à Courcelles réunissant différents intervenants tels que Mohssim El Gabri, politologue, Michaël Dantinne, professeur à l'ULG, Philippe Van Meerbeeck, docteur en médecine et psychanalyste, ou encore, Alain Grignard, islamologue et politologue à l'ULG.

Cette matinée consacrée au développement d'un cadre théorique du radicalisme violent par l'apport de ces intervenants, est prolongée au travers d'ateliers permettant aux participants d'échanger sur leurs vécus dans leur cadre professionnel respectif et de poser leurs questionnements. Ces échanges ont permis de cibler les thématiques qui seront approfondies dans le cadre d'un cycle de formation qui a suivi cette journée d'études.

Tout au long de ce processus, un expert en radicalisme de chez Fedasil, Johan Bourlard, a suivi l'ensemble des travaux en vue de rédiger un rapport de synthèse transmis à l'autorité communale et à tous les participants.

A titre exemplatif, les thématiques suivantes ont pu être approfondies lors d'une matinée ou d'une journée de formation : le processus de radicalisation à portée violente de type djihadiste (Younous Lamghari), la déconstruction des stéréotypes (Formateurs de BePax), le décryptage de discours de propagande et de contre-propagande (Média Animation), le radicalisme des jeunes (Hicham Abdel Gawad), les techniques d'animation et comportement pour

combattre les orientations extrémistes (Coordinateur ASBL 2bouts), le radicalisme violent (Fonctionnaire de prévention – Cellule prévention de Molenbeek), ou encore le plan d'action radicalisme.

Les femmes migrantes



Un autre projet mené avec Quai 10 et un nouveau partenaire, Pointculture, a permis de traiter les conditions de vie et d'isolement des femmes migrantes à travers le film documentaire « Des figures en avril » réalisé par Nadir Dendoune. Ce film raconte l'immigration à travers les « mères » souvent restées invisibles dans l'histoire de l'immigration. Un échange a été organisé en présence du réalisateur et avec la participation de la journaliste RTBF, Hadja Lahbib.

L'intégration des besoins des migrants

Parallèlement à tout ce travail en réseau, le PLI a poursuivi son projet relatif à « l'Intégration des besoins des migrants ».

Pour rappel, ce projet vise à faire émerger les difficultés rencontrées par les publics migrants et par les professionnels/associations qui les prennent en charge. Il vise l'amorce de nouvelles synergies entre associations et partenariat public/privé pour y répondre et optimiser les politiques locales d'accueil et d'intégration des personnes migrantes.

Une première phase d'analyse porte sur les témoignages des personnes migrantes et leurs difficultés, avec la perspective de compléter certaines thématiques récurrentes. Cette étape met en lumière la nécessité d'envisager des réajustements méthodologiques qui vont pouvoir se concrétiser en 2019 avec à l'appui, l'organisation d'une séance plénière pour un premier éclairage.

Le département d'Accompagnement des Initiatives Locales



Dans le cadre de son « accompagnement des initiatives locales », le CRIC poursuit différents objectifs. Ainsi, il valorise et renforce les capacités organisationnelles et financières des initiatives locales afin de permettre une politique d'intégration basée sur un modèle interculturel. Le CRIC favorise également la participation des « initiatives locales » aux politiques d'intégration déployées par la Wallonie. Il soutient le travail d'élaboration et de concertation visant à améliorer les politiques d'intégration.

Le service AIL s'enrichit des connaissances que les « initiatives locales » ont acquises sur les réalités vécues par les populations étrangères. En outre, ce service vise à consolider et à renforcer le réseau des organisations qui agissent quotidiennement à l'intégration des personnes issues des migrations.

Le CRIC établit des relations partenariales avec les « initiatives locales » afin de réaliser un objectif commun dans le respect de l'autonomie de chaque partie. Cette autonomie suppose la reconnaissance mutuelle des ressources et capacités, l'adhésion à des valeurs communes et l'engagement réciproque. Elle s'établit dans la coopération et l'ajustement mutuel et se nourrit d'un dialogue permanent.

Nature de l'action d'accompagnement

Le travail d'accompagnement peut être ponctuel ou de plus longue durée. Il se décline en deux axes complémentaires :

- Individualisé quand il propose des actions spécifiques qui répondent aux besoins particuliers d'une organisation : plan stratégique, formation, supervision, apport de compétences pour concevoir un projet, mise en place d'un comité d'accompagnement, animation d'une réunion, rencontre, etc.
- Collectif quand il concerne plusieurs organisations : séances d'informations sur des appels à projets, ani-

mation et/ou coordination de groupes de travail et de plateformes, organisation de rencontres afin de monter un projet commun ou échanger sur des pratiques professionnelles, formations sur des thématiques transversales, participation à des activités et événements communs, etc.

Le travail d'accompagnement se traduit dans un très large éventail d'activités au profit des organisations:

- Organiser des formations visant notamment l'acquisition de nouvelles méthodologies ou compétences pédagogiques ;
- Fournir des informations sur les politiques publiques à l'attention des personnes étrangères ;
- Assurer un soutien dans la gestion des projets ;
- Renforcer la visibilité des actions et activités associatives ;
- Appuyer la « mise en réseau » et la coordination des activités d'intégration sur un territoire via ses plateformes notamment, soutenir la transversalité, développer les partenariats entre structures.

Illustrations

1. La formation de formateurs en citoyenneté permet de renforcer les compétences interculturelles des professionnels et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences. En effet, cette formation a pour but d'aider, d'outiller et de soutenir les opérateurs délivrant les dispositifs citoyens auprès des personnes migrantes. L'objectif est d'encourager les personnes primo-arrivantes à s'inscrire positivement et activement dans ce processus d'intégration interculturelle et citoyenne.

En outre, cette formation vise à former un contingent de formateurs pouvant disposer des modules de formation dans le cadre des dispositifs ILI. Cette formation vise à outiller les formateurs en charge des modules de formation en citoyenneté des primo-arrivants en vue qu'ils puissent aborder la communication interculturelle, les nouveaux contextes politiques, socioculturels, professionnels et formatifs, la vie quotidienne et familiale.

2. Le CPAS de Charleroi et le Centre Régional d'Intégration de Charleroi ont été invités par le Service Public Wallon à organiser une table ronde sur *la thématique des Roms à Charleroi*.

L'objectif de la matinée consiste à présenter les recommandations de la plateforme nationale pour les Roms et d'identifier des pistes avec les acteurs de terrain locaux associatifs et institutionnels afin de les opérationnaliser. Parmi les quatre thématiques développées par la plateforme nationale pour les Roms, enseignement, emploi, logement et santé, le CRIC souhaite travailler plus spécifiquement les thématiques « enseignement » et « emploi ».

3. Le CeRAIC, le CIMB, le CRIC et Lire et Ecrire Communautaire s'associent pour proposer 2 journées de formation afin de s'approprier les contenus de *la mallette pédagogique de « Lire et Ecrire »*. Cette formation vise à s'approprier, mettre en pratique et discuter de concepts liés à l'interculturalité par des mises en situation, des réflexions sur certaines notions dont celles de cultures, de normes, de valeurs et de droits ou des échanges de pratiques.



Séances de sensibilisation à l'interculturel

Ces séances sont destinées aux publics des structures, qu'ils soient jeunes ou adultes.

L'animation consiste en une première approche des relations interpersonnelles dans un contexte multiculturel pour un « mieux vivre ensemble ».

Ces séances se délivrent à la demande de toute structure des mondes scolaire, associatif, public... de la région de Charleroi. Les interventions se font en classe, lors d'ateliers, de formations...

Cet axe permet de promouvoir des actions de sensibilisation en matière d'interculturalité et d'impulser la réflexion sur cette méthodologie de travail dans la pratique des acteurs locaux.

La méconnaissance des personnes sur les parcours des personnes migrantes, sur les questions de l'histoire de l'immigration, la perception négative à l'encontre des migrants en raison de leurs différences culturelles et/ou religieuses sont autant d'obstacles au « mieux vivre ensemble », à la cohésion sociale et à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Cette approche rencontre également les besoins des migrants dans la compréhension du fonctionnement du pays d'accueil, de ses codes sociaux, culturels et politiques.

Ce travail vise à promouvoir l'interculturalité comme approche méthodologique dans l'accompagnement des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Objectif :

- Montrer le caractère fécond de l'approche interculturelle entre individus ;
- Prendre conscience de sa relation à l'autre ;
- Impulser des réflexions sur la perception de l'autre différent de moi ;
- Lutter contre le racisme, stéréotypes, préjugés, discriminations.

Contenu :

- Notions, concepts liés à l'interculturalité ;
- Questions liées à l'histoire de la Belgique, de l'immigration ;
- Travail sur les représentations, les perceptions négatives des populations étrangères ;
- Exercices de réflexion quant à sa position en tant que citoyen.

Méthodologie :

- Mise en situation, échanges interactifs.
- Apport de notions, de concepts.
- Méthodologie interculturelle (Contextes d'hier - d'aujourd'hui - de demain / là-bas - ici / décentration - compréhension...)

Public :

- Groupes de stagiaires en formation, en éducation permanente, participant à des ateliers divers (socioculturels) ;
- Groupes d'élèves de l'enseignement secondaire.



Le département Formations

L'année 2018 a été marquée par plusieurs nouveautés dans le cadre des actions liées à la formation continuée.



La première est le lancement de la première édition du catalogue de formations représentant les activités proposées semestre par semestre.

L'idée est de centraliser, dans une seule brochure, toutes les formations et animations suggérées par les divers départements (socio-juridique, FLE, citoyenneté, diversité, sensibilisation à l'interculturalité, outils pédagogiques, et ISP).

Le catalogue reprend ainsi en 7 chapitres des formations liées à la gestion de la diversité et de l'interculturalité, à la prévention au radicalisme, au travail et droit des étrangers, à l'intégration citoyenne, à la découverte d'outils, au français langue étrangère et alphabétisation et à la sensibilisation à l'interculturalité. Au total, plus de 540 personnes ont participé à nos formations de 2018.

Une autre nouveauté est d'offrir aux professionnels de terrain, travaillant en première ligne avec notre public, de nouveaux sujets de formation dans des domaines divers. Le

but est de toucher ces professionnels dans leur secteur d'activité, d'augmenter leurs connaissances, de découvrir des méthodologies nouvelles faisant sens avec leurs missions, et d'être plus efficace et aligné dans l'accompagnement de notre public.

Ces nouvelles thématiques proposées sont le fruit du partenariat avec l'Université Ouverte de Charleroi, dans le cadre de l'appel à projet visant à renforcer le vivre ensemble « Promotion de la diversité et de l'interculturalité de la FWB » :

- En accompagnement de migrants : la mise en lumière des origines et traitement de problématiques rencontrées avec son interlocuteur par « la technique de constellation systémique », « la communication de crise et prévention des violences symboliques », « disciplines et pratiques innovantes en insertion socio-professionnelle » des personnes d'origine étrangère (comme le paradigme quantique, principe de météorologie, ..) ;
- En jeunesse : « la playdagogie » visant au travers d'activités sportives éducatives avec les enfants à lutter contre les phénomènes d'exclusions spontanées liées au genre, au handicap, à l'origine ethnique ou sociale ;
- En radicalisme : les sources des jeunes, les origines des rapports à la norme des musulmans d'aujourd'hui, et les solutions relationnelles pour déconstruire leur discours fondamentalistes.

Face à l'actualité constante et préoccupante du radicalisme par les acteurs de terrain, ce phénomène a été une thématique traitée au cours de l'année. Suite aux demandes d'institutions, le CRIC a réalisé une formation pour les agents des CPMS, une programmation de conférence sur la compréhension du phénomène et 9 modules de formation destinés au personnel de la commune, du plan de cohésion sociale et des partenaires locaux de Courcelles.

Par ailleurs, 4 autres modules ont été proposés au réseau afin d'aborder le « radicalisme violent des jeunes », l'évolution du phénomène et la situation des jeunes à ce jour, sous des aspects sociologique, religieux, identitaire, d'accompagnement et de suivi des jeunes et des familles, sociétal et contextuel d'aujourd'hui.

Une autre nouveauté et ce grâce au travail de collaboration étroit depuis 2017 avec IBEFE SUD HAINAUT, l'Accueil Temps Libre de Charleroi, et le DISCRI, consiste en plusieurs formations continues reconnues et reprises dans le catalogue de l'ONE pour le personnel 0-3 ans et 3-12 ans. Ceci est également une grande première car enfin, de nouvelles thématiques liées à la multiculturalité sont suggérées à ces professionnels de la petite enfance. Il s'agit de modules pouvant leur permettre de répondre à leurs questionnements liés à la communication avec les parents et enfants en milieu d'accueil multiculturel, aux actions de rencontres et de participation de parents d'origines sociales et culturelles diversifiées dans les milieux d'accueil temps libre.

Enfin, une autre particularité de ces formations est leur caractère « concret-pratique-parlant ». Le CRIC veille à ce que les formations aient un caractère novateur non seulement en connaissance, mais aussi en pratique grâce aux exercices, aux mises en situations réelles et aux difficultés vécues. L'objectif est d'apporter directement de nouvelles clés de compréhension, des réponses aux questions et de donner « sens » à ce qui est exposé en découvrant sur le moment les résultats de leur mise en application.

Le département service de documentation

Les petits déjeuners et les expositions ont été exploités lors de cette année 2018. Pour rappel, la formule « Petit Déj' » consiste à promouvoir un outil durant un moment convivial.

Petit Déjeuner « Il était une voix » (organisé le 26 septembre 2018)

Il était une voix est un projet BD qui s'adresse à toutes et tous. Il a pour vocation d'interroger notre modèle de société. Il présente en dessins les récits de femmes et d'hommes inscrits à un cours de français langue étrangère qui mettent en lumière des situations d'inégalité et d'injustice vécues dans leur quotidien ou dans celui de proches.

La BD est accompagnée de 9 pistes d'animation qui ont été pensées à partir des 15 planches racontant des histoires d'injustices et d'inégalités.

Le but : informer, définir, réfléchir sur les inégalités sociales et les inégalités de santé pour mieux les combattre. Durant l'atelier, les participants ont l'occasion de découvrir l'ensemble de ces supports et d'expérimenter plusieurs pistes d'animation.

Un temps d'échanges de pratiques et de ressources permet à chacun de s'exprimer suite aux expérimentations en atelier, de manière à nourrir les perspectives d'utilisation.

Exposition « Madame B. » (organisée du 13 au 30 mars à la Maison de la Presse de Charleroi)



L'exposition a pour but non pas de présenter des photographies de Femmes mais la vision d'une femme sur la Cité.

Virginie Beckman, parcourt la ville dans la volonté de réaliser de la photographie de rue, la « street photography ».



Les clichés réalisés dans le cadre des actions du mois de mars et de la défense des droits des femmes étaient visibles à la Maison de la Presse à partir du 13 mars. Il s'agit d'un travail mené en partenariat avec le Service Égalité des chances de la ville de Charleroi et le CRIC.

Le département Français Langue Etrangère

1. La formation de formateurs FLE (FOFO FLE)

D'une durée de 180 heures, cette formation vise à apporter des compétences pédagogiques spécifiques et interculturelles mais également des compétences relatives au public migrant, aux discriminations, à la lutte contre les préjugés, etc.

La formation de formateurs trouve toute sa légitimité dans les outils indéniables qu'elle apporte tant au niveau méthodologique, que pédagogique et didactique. De plus, elle répond clairement à un besoin non rencontré en Wallonie : une formation dont les contenus sont cohérents et accessibles puisque les séminaires proposés allient théorie et pratique. De plus, la durée et les horaires sont adaptés à la réalité professionnelle des formateurs. En effet, la formation est proposée directement en lien avec le terrain de l'intégration et ses spécificités (formation d'adultes, contexte migratoire complexe, hétérogénéité des groupes, ...)

Formations 2018 :

- À Verviers (commencée en 2017) et terminée le 26 janvier 2018 ;
- À Charleroi du 10 avril au 13 juillet 2018 ;
- À Nivelles du 17 septembre 2018 à fin janvier 2019.

Le nombre de stagiaires (trois sessions confondues) est de 52 pour un volume total de 6895 heures. Le taux de réussite pour ces trois groupes est de 71%.

Chaque fin de formation est célébrée par une petite cérémonie de remise des attestations de participation et des certificats de réussite.

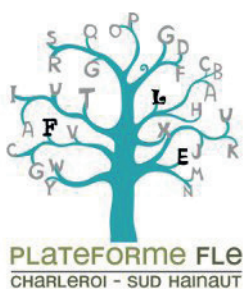
2. La formation de formateurs de formateurs (GT FLE)

Cette formation est quant à elle, destinée à renforcer et pérenniser le pool de formateurs de la formation décrite au point 1.

Pour que la formation soit pérenne, il faut penser à étoffer ce pool d'enseignants capables de dispenser les matières. Ce sont d'ailleurs les personnes ayant suivi les formations en 2016 et 2017 qui dispensent les formations en 2018. En effet, celles-ci présentent des aptitudes réelles pour le rôle d'intervenant.

Ce processus de détection et d'enrichissement du pool de formateurs de formateurs se répète depuis le début de la programmation. Des modules spécifiques seront créés afin de préparer au mieux les personnes retenues à leurs futures interventions au sein du dispositif.

Cet axe concerne 12 stagiaires pour un volume total de 862 heures. Cette formation a lieu sur le territoire de Liège à raison d'une journée par mois.



Par ailleurs, un accompagnement individualisé est proposé à 4 personnes pour un total de 270 heures. Cet accompagnement est prévu pour leur permettre d'améliorer leurs compétences en disposant par exemple d'un suivi rédactionnel, de conseils sur leurs choix pédagogiques lors de leurs animations etc.

3. Des modules de Formation Continuée

Ces modules visent à améliorer les acquis et compétences des formateurs FLE ayant suivi la formation 1 ou une formation similaire.

Le CRIC souhaite proposer aux apprenants ayant suivi notre formation (ou similaire) avec fruit des modules courts de 5h visant à compléter leurs acquis par des savoirs, des échanges, des travaux en commun.

Un groupe de 11 personnes a démarré à Charleroi d'avril à décembre pour un volume total de 476 heures (une rencontre par mois).

Un module est organisé sur le territoire du CRIPEL du 13 décembre au 17 janvier et 13 personnes y ont participé pour un volume arrêté au 31/12 de 182 heures.

Le succès de la formation de Formateurs FLE, largement au-dessus des prévisions est tel que nous acceptons de constituer des groupes allant jusqu'à 20 stagiaires. Malgré cette adaptation, à ce jour, 54 personnes sont déjà sur liste d'attente pour les formations à venir. Les évaluations régulières permettent d'affiner le programme des cours et de mesurer la satisfaction des stagiaires.

4. Réunions

Le comité d'accompagnement composé des directeurs des CRI ainsi que des représentants de la DGO5 et du cabinet de la ministre Greoli se réunit deux fois en 2018 (juillet et décembre). Ces réunions permettent de donner un état des lieux aux partenaires et de définir ensemble notamment où auront lieu les prochaines formations.

Lors de la réunion du comité d'accompagnement de juillet, il est proposé la création d'un **comité pédagogique** de soutien au dispositif. Celui-ci intervient pour la première fois lors de la défense orale des travaux de fin de formation du groupe de Charleroi le 15 décembre 2018.

Avant chaque début de formation, le comité de sélection est appelé à se réunir. Il est composé de la coordinatrice et de la responsable administrative du projet ainsi que la personne responsable des formations du centre régional où aura lieu la future formation. Ce comité permet de sélectionner les candidats qui viendront constituer le groupe.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Les futurs stagiaires doivent avoir un niveau de français C1 acquis dans les 4 compétences langagières ;
- L'accès est prioritairement accordé aux formateurs qui interviennent déjà dans des groupes d'apprenants ou qui disposent d'une expérience professionnelle d'une année au moins.

La formation sera certificative pour les personnes :

- qui remplissent les conditions d'inscription ;
- qui participent à la totalité de la formation et réalisent les travaux demandés ;
- qui réussissent les épreuves de certification.

La communication du CRIC

Le département communication du CRIC a pour objectif de mettre en lumière et en valeur toutes les actions initiées dans le cadre de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Le CRIC assure la promotion de ses actions mais également de celles des membres de son réseau ainsi que des organismes ou associations agissant aux plans régional, national ou international.

Pour obtenir une visibilité maximale, sont accessibles un site Internet, une chaîne YouTube, des brochures, des dépliants, des affiches, des communiqués, des conférences de presse et des courriers publiés dans tout le réseau.

En plus de cette communication générale, le CRIC assure également, pour les associations qui le souhaitent, un service de communication associative. En effet, le CRIC inclut dans ses missions d'assistance aux initiatives locales, un service « communication » qui a la double mission de promouvoir les événements associatifs sur les médias du CRIC, mais aussi et surtout d'apporter aux opérateurs qui en ont besoin les conseils théoriques et techniques indispensables à une communication efficace.

La communication générale du CRIC et la communication associative sont dissociées au sein de l'organisation interne et donc assurées chacune par une personne différente. Suite au départ de l'une de ces 2 personnes, fin 2018, l'année 2019 sera donc l'année de la réorganisation du département communication.

Le département administratif

Les tâches reprises par les membres du département administratif sont relatives à l'ensemble du CRIC. Ces tâches sont distinguées selon qu'elles concernent le secrétariat général ou l'accueil.

Le secrétariat général est assuré par 2 personnes se répartissant la gestion des courriers entrants et sortants, la mise à jour des bases de données, l'établissement des conventions, la gestion des fiches événements ainsi que la gestion des réservations de salles et des comptes rendus des réunions des chargés de missions.

L'accueil relatif au parcours d'intégration est assuré par une personne spécifiquement attachée au public de première ligne. L'accueil général est quant à lui attribué à une autre personne responsable de recevoir les personnes venant principalement au CRIC pour des rencontres ou des réunions. Ces 2 types d'accueils se font de manière physique ou téléphonique.

La logistique, la préparation du catering, l'entretien des bureaux et du matériel est assuré par une personne et ponctuellement une personne issue d'un contrat article 60.

Le comité de direction

Ce comité reprend le directeur secondé par 2 directeurs adjoints. L'un est responsable de la coordination pédagogique portant sur la 2ème ligne et l'autre est responsable de la comptabilité ainsi que de la coordination du département administratif et logistique. Suite au développement conséquent de la 1ère ligne, un poste de coordinateur est également créé. Enfin, le comité de direction est complété par 2 assistantes, l'une pour les ressources humaines et les conseils en prévention et l'autre pour les tâches liées à la direction d'une manière générale.



LA SOLIDARITE POUR NE PAS SE TROMPER DE CIBLE

Trop systématiquement victimes de préjugés, de violences, de mesures de refoulement et d'enfermement, les migrant.e.s et les réfugié.e.s sont avant tout les victimes de conflits armés et de l'accroissement important des injustices et des inégalités au niveau mondial. À titre illustratif, entre 1980 et 2016, les 1% les plus riches ont capté 27% de la croissance mondiale alors que les 50% des pays les plus pauvres n'ont capté pour leur part que 12% des richesses créées.

En Belgique, Les 10% des Belges les plus riches détiennent 44% des richesses. Et parmi eux, le 1% des plus riches possède autant que la moitié des Belges. Selon les dernières statistiques publiées par le SPF Economie, le salarié belge qui travaille à temps plein gagnait en moyenne 3.445 € bruts par mois en 2015. Un chiffre qui peut paraître élevé mais qui cache une réalité plus complexe, car en réalité une majorité de Belges ne gagnent pas cette moyenne. En effet, 53% de la population gagne entre 2.000 et 3.250 €. Un écart qui s'explique notamment par le nombre élevé de personnes (6%) qui gagnent plus de 6.000 € par mois, et dont l'augmentation est particulièrement significative depuis la crise financière de 2008. Selon la FGTB, 130.000 salariés gagnent le salaire minimum (ou 5% au-dessus) qui est fixé à 1.531 € bruts. Un montant très insuffisant pour garantir une sécurité d'existence.

Dès sa mise en place, en octobre 2014, la coalition MR/N-VA n'a pas chômé. Elle a transformé le pays... mais pas dans le bon sens ! Sous couvert de renforcer notre modèle social et de créer de l'emploi, la mise en œuvre de réformes structurelles, annoncées dès la déclaration gouvernementale, s'est traduite dans les faits par une entreprise délibérée de démantèlement de l'État social et de fragilisation de l'État de droit. Notre pays subit en effet l'application systématique d'un programme politique néolibéral à coups d'austérité, de marchandisation, de fragilisation des fonctions collectives... Mais il fait également face à une dangereuse restriction des libertés individuelles et collectives les plus fondamentales.

Nous vivons aujourd'hui TOUS dans une société abîmée et une démocratie fragilisée. C'est tous ensemble que nous pourrions soutenir notre pays.

A titre d'exemple, 750 euros, c'est le prix mensuel que peut atteindre l'accueil à temps plein d'un enfant en crèche privée. En 2016, le taux de couverture en Fédération Wallonie-Bruxelles était de 33,1%. C'est dire que deux enfants sur trois n'ont toujours pas le droit à l'accès effectif à une place d'accueil. Dans un contexte où les transferts de compétences et les dérives marchandes poussent de plus en plus l'accueil de l'enfance vers un adossement aux politiques économiques, il est urgent de faire preuve de plus d'ambition pour ce secteur.

Chaque enfant, y compris les enfants de parents « sans-papiers », doit avoir les mêmes chances d'être accueilli dans un milieu d'accueil, de socialisation et d'éducation de qualité.

Rudy PERES

Vice-Président

MOT DU PRÉSIDENT

Durant l'année 2018, le Centre Régional pour l'intégration de Charleroi a poursuivi ses missions avec professionnalisme en tant qu'acteur essentiel dans l'accompagnement des primo-arrivants.

Chaque jour, c'est un personnel investi et motivé qui remplit cette mission et qui œuvre sans relâche pour leur bien-être et leur intégration dans la vie de la cité et de sa région. En tant que Président, je suis très fier de cette structure professionnelle de grande qualité.

Je tiens tout particulièrement à remercier chacun et chacune pour le travail quotidien fourni avec cœur et passion dans des conditions souvent difficiles. Vous œuvrez toutes et tous pour parvenir à un meilleur vivre-ensemble des citoyens, une valeur respectable et essentielle à mes yeux. Je salue vos efforts, surtout en ces temps difficiles où il est plus facile de verser dans la stigmatisation de l'autre pour justifier les injustices et où la tendance à diviser les uns et les autres gagne du terrain.

L'année 2018 du CRIC aura été mouvementée et difficile mais, heureusement, aussi ponctuée de succès qui nous ont permis de la terminer sur une note positive. Chaque victoire aura été un véritable rayon de soleil.

2019 voit à présent un nouvel élan se dessiner, notamment avec le projet #ENSEMBLE, mais aussi bien d'autres qui sont actuellement en devenir. Je souhaite tout le meilleur au Centre régional pour l'intégration pour les années à venir.

Mohamed FEKRIOUI

Président



Actions explicitement liées aux bénéficiaires

a. Permanences de premier accueil

Pour rappel, les permanences de premier accueil (PPA) consistent en un premier contact avec tout bénéficiaire francophone qui souhaite faire appel aux services du CRIC. Ce premier contact permet de constituer le dossier du bénéficiaire et de l'orienter vers les services du CRIC ou du réseau. Ces permanences sont en libre accès chaque lundi, mardi, mercredi et vendredi matin au siège du CRIC.

Avec plus de 800 personnes reçues à ce jour, nous pensons qu'il est désormais utile et judicieux de procéder à une analyse des demandes afin de définir quels sont les types de demande, quels sont les profils des demandeurs et si nos efforts d'orientation portent leurs fruits.

b. Parcours d'Intégration

Le nouveau Décret modifie sérieusement les règles du Parcours d'Intégration. Le CRIC doit donc s'adapter aux nouvelles exigences tant en terme de formation de ses intervenants sociaux (capacité à mesurer le niveau de français des primo arrivants par exemple) qu'en renforçant ses liens avec le Réseau afin de faciliter l'accès de nos publics aux dispositifs indispensables à la réussite de leur parcours.

c. AcorJob

Nous entrons dans l'avant-dernière année de ce projet FSE. Une adaptation des actions proposées a été nécessaire afin de « trouver » notre public et désormais, les sessions AcorJob rencontrent davantage les besoins des bénéficiaires. 2019 sera donc déterminant dans la réussite globale de notre dispositif.

d. Permanences Socio-Juridiques

Le succès de ces permanences nous oblige à nous interroger sur la qualité et la densité des dispositifs externes vers lesquels nous essayons d'orienter nos bénéficiaires. Le récent appel à projets ILI contient un volet sociojuridique, ce qui permettra, nous l'espérons, de mieux répondre à une demande croissante.

Assistance aux initiatives locales (ILI et non ILI)

L'appel à projet ILI de la Région a désormais lieu tous les deux ans et est donc actif en 2019. De plus, la volonté de fédérer les Initiatives Locales d'Intégration au niveau régional risque de modifier sensiblement le paysage de l'assistance aux initiatives locales d'intégration.

Soucieux de défendre les projets de notre région, nous avons mis en place un dispositif visant à informer, soutenir et encadrer les différents projets afin de leur donner un maximum de sens.

Nous restons également particulièrement attentifs aux organisations qui ne bénéficient pas du financement ILI et qui sont pourtant très actives dans le domaine de l'intégration. Nous continuerons donc à les soutenir et à chercher des pistes de financement alternatives.

Nous veillerons également à informer, sensibiliser les services publics de première ligne de notre territoire au Parcours d'Intégration et aux nécessaires collaborations entre les différents dispositifs (Parcours d'Intégration, PIIS, etc ...). En effet, la rencontre de responsables de CPAS ou de services population permet de bien informer/sensibiliser quant à l'importance d'un accueil adapté des personnes étrangères. Cette sensibilisation va même jusqu'à mettre en place une matinée de sensibilisation à la lutte contre les discriminations en collaboration avec UNIA.

Enfin, nous porterons une attention particulière à la concordance entre les besoins des primo arrivants et les offres de service de notre réseau, en organisant notamment pour le compte de la Ville de Charleroi, les Etats Généraux de l'Intégration mais aussi en finalisant notre étude IBM (Intégration des Besoins des Migrants).

Sensibilisation, lutte contre les discriminations

Outre nos séances de sensibilisation dispensées dans les écoles et auprès des publics de nos partenaires sous forme d'animation, de débats, d'invitation à des expositions ou de créations théâtrales ou de films traitant des réalités des personnes migrantes, nous mettons également en place une grande campagne de lutte contre les préjugés et les discriminations intitulée « Ensemble » qui vise à informer et convaincre un public aussi large que possible. Depuis le 4 avril 2019, la vidéo « Ensemble » a déjà été vue plus de 25.000 fois sur les réseaux sociaux et nous portons le débat au sein de lieux « grand public » tels que les gares ou les centres commerciaux.

Le prix Citoyenneté reste quant à lui un rendez-vous inamovible et garde un lien fort entre les écoles et le CRIC, même si sa formule est appelée à évoluer en 2020.

Enfin, la tenue des élections européennes, fédérales et régionales est également l'occasion pour le CRIC de confronter les acteurs politiques avec la réalité des personnes étrangères et d'origine étrangère, au travers d'un mémorandum à destination des élus mais également d'un débat citoyen prévu début mai.

Formations des opérateurs

Depuis peu, nous avons rassemblé toutes les actions formatives à destination des professionnels au sein d'une brochure bisannuelle. Notre ambition est de répondre aux demandes formelles de notre réseau en termes de formation à la diversité, mais aussi de former des formateurs en français langue étrangère (projet AMIF) et en citoyenneté. Des mises à jour en termes de connaissances sociojuridiques sont également organisées depuis plusieurs années.

L'étape suivante consistera à anticiper davantage les besoins de notre réseau en organisant par exemple, une enquête visant à leur proposer des formations toujours plus utiles à leurs pratiques professionnelles.

Réseau et plateformes

La participation aux Plans de Cohésion Sociale et la réflexion autour de l'avenir du Plan Local d'Intégration constituent un axe de travail hautement stratégique pour le CRIC.

C'est en effet au travers de ces lieux d'échange que naissent et prospèrent des projets concrets tels que l'outil Ma Ville Mon Quartier (qui connaîtra son épilogue en mai), les Etats Généraux de l'Intégration, confiés par la Ville de Charleroi au CRIC afin d'alimenter le plan stratégique de la Ville en ce domaine.

Bien entendu, les plateformes restent un lieu central de partage et de collaboration. Ainsi le FLE a vu deux projets se concrétiser (Ciné Thé FLE et la langue française en fête) et démontrer si besoin était que le Réseau peut se fédérer autour du CRIC pour mener des actions ambitieuses et remarquées. Les formations impulsées par la plateforme sociojuridique, la formation de formateurs en citoyenneté, le projet AMIF et ses formations dans toute la région, le groupe de travail IBM ne sont que quelques exemples du dynamisme associatif de notre région.

Communication externe

La communication externe du CRIC continue à se moderniser en 2019. Outre notre page facebook (dont le succès auprès du réseau ne se dément pas) et notre site internet, c'est désormais Twitter et Instagram qui sont investis par un service Com du CRIC remanié.

D'autres mises à jour se profilent, notamment la refonte de notre système de newsletters et courriels événementiels.

Actions transrégionales

L'organisation des rencontres entre travailleurs a été profondément remaniée.

Les Groupes à Projet ont cédé la place à des intercentres ou des Groupes de Travail ponctuels chargés de traiter puis remonter vers l'Intercentre Directions des sujets, thématiques, problématiques. Le suivi des par l'Intercentre Coordination (pilote par le CRIC) et le Discr qui jouent le rôle de filtre et de courroie de transmission. L'objectif reste une harmonisation des outils et l'échange de pratiques entre régions.

La journée InterCentre a également retrouvé sa place dans le calendrier transrégional en avril.

